



L'édito du Président



Parlons de la mission du Lab-École

D'entrée de jeu, soyons clairs : les syndicats ne sont pas contre le fait que des personnalités publiques veuillent s'investir en éducation, comme semble vouloir le faire les trois fondateurs du Lab-École. Les syndicats ne sont pas non plus contre le fait qu'on veuille changer les écoles du Québec, pas plus qu'ils s'opposent aux idées innovantes en éducation.

Les syndicats ont simplement la mémoire très longue.

Les syndicats se souviennent de toutes ces réformes, ces renouveaux, ces fausses bonnes idées, ces faux changements et ces promesses rompues.

Les syndicats se souviennent aussi que tout cela s'est fait sur le dos de celles et de ceux qui travaillent avec les enfants, qui œuvrent au quotidien dans le réseau. Celles et ceux à qui on demande d'en faire toujours plus !

Les syndicats ne sont pas réactionnaires ; ils sont pragmatiques. Des serres et des potagers dans les écoles, c'est une superbe idée ! Mais qui s'en occupera pendant le congé des Fêtes ? Le personnel enseignant dont la tâche explose et

déborde sans qu'elle ne soit pleinement reconnue ? Le personnel de soutien dont les heures et les postes ne cessent d'être coupés ?

Il y a une limite au bénévolat. On dit souvent qu'œuvrer en éducation, c'est une vocation. Ça ne veut pas dire pour autant que nous sommes tous des émules du Candide de Voltaire !

Les syndicats veulent que les écoles du Québec soient belles, technologiques, propres, ergonomiques, saines, vivantes et surtout, que les enseignantes, les enseignants, le personnel de soutien et les professionnels s'y sentent bien, écoutés et épaulés dans leur autonomie professionnelle.

Les syndicats ne veulent pas seulement cinq belles écoles ; ils veulent que les 3 000 écoles du Québec le soient. Et surtout, avant 2021 !

Finalement, les syndicats savent que pour y arriver, il faut des investissements massifs. Mais le gouvernement préfère vendre des initiatives comme le Lab-École à grand bruit, en se gardant bien de ne pas trop s'engager.

« Comme son nom l'indique, le projet [Lab-École] est présenté comme un labo-

ratoire. Il n'engage donc aucunement le ministre de l'Éducation à y donner suite », lisait-on dans le journal *Métro* le 7 novembre dernier. *Booya !*, comme dirait ma fille !

Parce que derrière le charme et l'apparat, en dépit de la sincérité des gens du Lab-École, il y a aussi la mécanique de relations publiques d'un gouvernement qui, rappelons-le, est dans une année préélectorale. Ça aussi, les syndicats le savent.

Éric Gingras



Imaginer l'école

Table ronde avec le Syndicat de Champlain et le LAB-ÉCOLE

Animée par Josée Boileau
Le lundi 27 novembre, à 19 heures

Webdiffusion à syndicatchamplain.com
Diffusion en direct sur Facebook : @syndicatchamplain

Syndicat de
Champlain(CSQ)
Personnel enseignant et de soutien

Un réseau d'action sociopolitique sur le thème du dialogue social : Champlain y était !

Les 2 et 3 novembre dernier, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) tenait un réseau d'action sociopolitique auquel ont participé David Marquis et Nancy Girard, tous deux membres du comité sociopolitique du Syndicat de Champlain.

Le thème de l'événement, le dialogue social, s'est décliné en plusieurs aspects, chacun des conférenciers y apportant un regard nouveau. Citons Pierre Batellier, coordonnateur développement durable au HEC Montréal, qui a évoqué de multiples cas de mobilisations citoyennes ayant eu des impacts concrets, notamment le recul de certains promoteurs. Le projet d'oléoduc d'Énergie Est en est un excellent exemple. Il a aussi parlé de l'importance de l'acceptabilité sociale, soulignant le fait qu'un citoyen silencieux n'est pas nécessairement un citoyen en accord.

Paul-André Lapointe, professeur à l'Université Laval, a ensuite dressé le portrait historique du dialogue social au Québec afin de mieux comprendre les contraintes et les limitations des échanges et, le cas échéant, la nécessité d'agir. Une synthèse qui, au final, incite à une plus grande mobilisation.

Monsieur Lapointe a aussi fait l'éloge du syndicalisme scandinave. Il est intéressant de souligner que, curieusement, si on fait régulièrement l'éloge des politiques scandinaves, tant sociales qu'économiques et éducatives, on omet toutefois de mentionner qu'elles sont aussi le fruit d'une gestion paritaire entre les gouvernements et les syndicats ! Les bas taux de chômage dans ces régions en sont un exemple probant.

Bref, les conférenciers ont su capter l'attention des participants par la justesse de leur propos et en soulignant le besoin omniprésent de changements dans notre système démocratique.

Sandra Boudreau
Coordonnatrice



Venez nous rejoindre !

Vous avez un peu de temps lundi prochain après l'école ?

Depuis le 18 septembre 2017, Longueuil Kia, une entreprise du Groupe Auto Longueuil, a décrété le lock-out pour ses neuf travailleurs syndiqués de la section locale 4511 d'Unifor. L'employeur tente d'imposer de nombreuses mesures par la force, notamment un gel salarial de 4 ans.

Attitude antisyndicale, négociations de mauvaise foi dignes d'une autre époque, argumentation qui ne tient pas la route, antécédents de lock-out dans l'entreprise : dès le départ, cette négociation a pris les airs d'un conflit de travail annoncé.

Le lundi 20 novembre prochain, la section locale 4511 du syndicat d'Unifor organise un rassemblement solidaire.

En envoyant ces travailleurs à la rue, l'employeur cherche à les isoler. La manifestation vise à démontrer qu'ils ne sont pas seuls et que leur soutien dépasse largement l'industrie automobile.

RAPPEL

Rassemblement solidaire pour les employés lock-outés de Longueuil Kia
20 novembre 2017

Longueuil Kia
80, boulevard Roland-Therrien,
à Longueuil, à 15 h 15

Nous y serons ! Venez nous rejoindre pour saluer les employés lock-outés. Habillez-vous chaudement !

Pour plus de détails sur ce conflit de travail, rendez-vous à : syndicatchamplain.com

RAPPEL

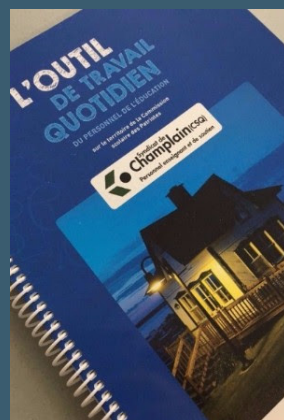
Artistes recherchés

Nous sommes à la recherche d'une œuvre pour la page couverture de l'agenda *L'Outil de travail quotidien 2018-2019*.

Huile sur toile, peinture, lithographie, aquarelle, gravure, photographie : nous attendons vos créations, peu importe leur format. Soyez original, il n'y a pas de sujet ni de thème imposés.

Vous avez jusqu'au 19 décembre à 16 h pour nous faire parvenir l'œuvre que vous souhaitez proposer.

Pour plus de détails, rendez-vous à syndicatchamplain.com





Et si nous prenions soin de nous ?

Dans un texte publié dans *Le Journal de Québec* le 2 novembre dernier, Éric Tremblay, enseignant et blogueur pour *Le Blogue des profs*, partageait une vision très sévère de l'enseignement. Un texte qui, je dois le dire, a provoqué chez moi une réaction de tristesse.

Syndicats, commissions scolaires, directions, professionnels de l'éducation, collègues dont il ne faut pas froisser l'amour propre, collègues épuisés, collègues expérimentés dont les valeurs deviennent comme parole d'Évangile, détracteurs, tout et tous y passent !

Mais, en même temps, je ne suis pas vraiment surprise. Quand les moyens manquent, que la précarité prend de plus en plus d'ampleur, que les exigences augmentent à la vitesse des critiques, que, de l'extérieur, tout un chacun croit détenir LA solution aux problèmes en éducation, l'atmosphère s'alourdit... et il devient soudain si facile de nous critiquer les uns les autres.

« Enfin, si on tordait un peu le bras à certains enseignants pour qu'ils pensent davantage aux enfants en premier, on les entendrait probablement moins se plaindre de leur épuisement pour plutôt s'intéresser aux raisons fondamentales des problèmes vécus dans leurs classes. »

Hum... Peut-être que je me trompe, mais c'est exactement pour ces raisons que plusieurs vivent de l'épuisement, voire de la détresse.



À la toute fin de son texte, Éric Tremblay insiste : « Mais pour y arriver, il faut s'oublier et ne penser qu'aux enfants. » Curieusement, dans un texte d'opinion publié sur *La Presse* + ce dimanche 12 novembre et intitulé *Parlons-nous assez des besoins des enseignants ?*, Catherine Lavoie, jeune enseignante au primaire, suggère une perspective différente sur le sujet.

Alors qu'elle écoutait les consignes de sécurité à bord d'un avion, relate-t-elle dans sa lettre, elle a été surprise d'entendre ceci dans une vidéo : « [...] lorsqu'on est en présence d'enfants, [il faut] mettre le masque à oxygène sur notre visage en premier et ensuite le déposer sur celui des enfants. » Ce n'est évidemment pas notre premier réflexe !

Catherine Lavoie termine son texte sur ces mots : « Aidons les enseignants à être aptes à se donner de l'oxygène d'abord,

pour ensuite sauver plus d'enfants, et surtout, arrêtons de mettre toute la faute sur ces personnes qui s'oublient pour les autres. »

Mathieu Bernière, également enseignant et blogueur au *Blogue des profs*, répond aussi aux propos de son collègue, dans un billet paru le 7 novembre : « J'ai trop lu et vu d'enseignants tomber de s'être justement oubliés à force de ne penser qu'à leur engagement envers leurs élèves. [...] À vouloir concevoir le projet parfait. Combien n'en dorment pas ? Combien s'absentent des mois, ou quittent carrément ? Combien se cachent pour ne pas *faire preuve d'apitoiement devant l'adversité* ? »

Il s'agit de deux visions diamétralement opposées : s'oublier pour le bien-être des élèves ou d'abord penser à nous pour être en mesure d'assurer leur bien-être. Dans les deux cas, l'élève est au cœur de chacun, peu importe le chemin emprunté.

« Nous sommes tous seuls dans nos classes à parfois nous croire uniques. Dans nos détresses, nos succès, nos victoires. C'est un avantage, mais aussi un terrible inconvénient. Cela nous isole, et je constate de plus en plus que nous faisons preuves (sic) entre enseignants d'une sévérité qui nous divise, dans un travail pourtant de plus en plus exigeant », souligne justement Mathieu Bernière.

Et cela est vrai pour tout le personnel de l'éducation : les enseignants, le personnel de soutien et les professionnels.

Dans nos milieux, les exigences et l'intransigeance de l'employeur sont de plus en plus grandes. Rares sont les tapes dans le dos, les bons mots. Même entre collègues, comme en témoigne cet échange sur *Le Blogue des profs*, la critique est facile parce que la pression est tangible.

Il s'agit là d'une pente dangereuse, puisque nous nous faisons du mal mutuellement. Comme l'a proposé Mathieu Bernière dans son texte, « Parlons-nous plutôt. Prenons un verre. » J'ajouterai : Portons sur nous et sur l'autre un regard bienveillant, sans préjugé, accueillant. Prenons soin de nous.

Mireille Proulx
Coordonnatrice

Négociations dans les CPE

Des demandes pour les enfants à besoins particuliers

Les éducatrices des CPE sont les premières intervenantes en petite enfance dans le quotidien des petits qui fréquenteront demain les bancs d'école. Et en ce sens, les revendications de ces travailleuses font écho à celles du personnel enseignant et de soutien scolaire.

Lisez l'entrevue complète avec Valérie Grenon, présidente de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ) à syndicatchampain.com

fipeq



Le premier bulletin s'en vient !

Il était une fois, une enseignante d'expérience, fière de son travail et consciencieuse. Un jour, sa direction d'école questionne la note qu'elle a attribuée à un élève. Elle suggère même que, tant qu'à lui donner 58 %, elle pourrait tout aussi bien lui attribuer la note de passage de 60 %...

Il était une autre fois, une direction d'école qui, dans le souci d'éviter une demande de révision de note par les parents, suggère aux enseignants d'éviter de donner à un élève une note finale au bulletin de 57 %, 58 % ou 59 %. « Je n'exige aucune modification de note, seulement usez de votre jugement professionnel quant à la réussite ou non d'un élève », renchérit-il.

Il était tellement de fois... Sans compter celles où les notes sont carrément modifiées à la hausse au bulletin à l'insu de l'enseignant. Vous le savez : la manipulation de notes et la pression quant à l'évaluation des apprentissages sont bien réelles.

Le sujet a beaucoup fait jaser dans les médias au printemps dernier, alors que certains cas ont été rendus publics. Le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, avait d'abord minimisé la situation avant de finalement émettre une directive : il ne peut y avoir de modifications de notes « soit pour atteindre des seuils de réussite, soit pour vouloir satisfaire des attentes en matière d'évaluation », pouvait-on y lire. C'était en mai dernier.

Alors que le personnel enseignant

s'affaire actuellement à la préparation du premier bulletin, soyons bien clairs : ces pratiques contreviennent à certaines dispositions de la convention collective nationale ainsi qu'à la Loi sur l'instruction publique qui confère à l'enseignant le droit de choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés.

Toute situation de pression quant à l'évaluation des apprentissages ou de manipulation de notes devrait être dénoncée.

Gestion axée sur les résultats et Loi 105

En entrevue avec *Le Champlain*, la vice-présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), Sylvie Thérberge, confirme qu'en dépit du message envoyé dans les milieux par le ministre Proulx, les problèmes de pression sur les notes et de manipulation existent toujours.

« C'est un problème répandu à l'ensemble du Québec. Une situation que nous dénonçons d'ailleurs depuis des années, soutient-elle. La manipulation des notes est une dérive de la gestion axée sur les résultats. » Et la situation demeure inquiétante à l'aube de l'implantation de la Loi 105 qui comporte des cibles chiffrées et des indicateurs, insiste la vice-présidente de la FSE.

« Nous faisons actuellement l'état des lieux et colligeons les informations nécessaires pour avoir un portrait global et représentatif de ce qui se passe dans les

milieux de façon à pouvoir faire les interventions et les représentations politiques qui s'imposent. »

Rappelons brièvement, qu'avec la Loi 105, la convention de partenariat et le plan stratégique des commissions scolaires seront remplacés par le plan d'engagement vers la réussite, qui devra être effectif à partir du 1^{er} juillet 2018. Chaque commission scolaire devra élaborer son plan en cohérence avec le plan stratégique du ministère, dont nous devrions éventuellement avoir une nouvelle mouture, puisque la dernière date de 2013.

Le plan d'engagement, donc, devra faire état du contexte dans lequel la commission scolaire évolue, des orientations et des objectifs retenus, des cibles visées ainsi que des indicateurs pour en déterminer l'atteinte. Dans la perspective où, jusqu'à maintenant, le ministère ne semble pas vouloir s'extraire de la gestion axée sur les résultats, voilà qui n'a rien de rassurant.

Comme Sylvie Thérberge le souligne, c'est la préservation de l'autonomie professionnelle et la reconnaissance de l'expertise et du jugement professionnel des enseignants dans l'évaluation des apprentissages qui sont en jeu.

Et le ministre peut bien envoyer des directives ; elles servent surtout à lui donner une bonne image médiatique. Parce que dans les faits, sur le terrain, la pression et les « passe-passe » sont toujours d'actualité.

Maude Messier

**VOYAGE
DE RÊVE
EN TÊTE ?**

Visitez
lapersonnelle.com/concours-csq
pour découvrir les détails
du concours 2017 !

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.

Les
protections
RésAut 
Centrale des syndicats
du Québec
Assurances auto, habitation et entreprise



Assureur choisi par la CSQ


laPersonnelle